L'Abeille de la Nouvelle-Orléans
Bureaux : 73 rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLEANS,
VENDREDI, 31 DECEMBRE 1886.

POUR DÉGUSTER.—M. Forget recevait hier, à son établissement de la rue Dauphine, des membres de la presse, quelques amis. Nous étions de ceux-là. Un instant nous avons failli manquer cette fête, par suite d'un empêchement survenu à la dernière heure. Nous l'avons, en vérité vivement regretté. En effet, il y avait autour de cette table de l'esprit, de l'entrain, des convives auxquels nourrir une ancienne amitié, qui, celle-là, comme le vin de la cave de M. Forget, se bonifie en vieillissant.

Il y avait aussi des estomacs excellents auxquels nous portons envie ; des appétits, non point de gourmand, mais de gourmet, dignes du menu de l'amphitryon.

Fidèle à ses bonnes traditions, M. Forget avait fait les choses élégamment et largement. Il avait mis, croyons nous, une sorte de coquetterie à nous dire qu'il nous invitait, à un très modeste dîner ; que ce dîner était le prétexte, mais que l'objet réel était de nous faire goûter les vins du fameux crû de Californie, le Tokalon ; vins qui vont s'améliorant chaque jour.

Nous ne savons trop si le repas n'était véritablement qu'un prétexte ; dans tous les cas, le joli prétexte qu'c'était.

Nous venons de rappeler l'amabilité des convives : le menu aussi serait à citer. Mais, plus d'une fois, nous vous avons fait là-dessus notre profession de foi ; à quoi bon détailler une carte, un *bill of fare* à ceux qui n'y ont point pris part ?

Donc nous ne redirons pas ce fort tentant scénario ; nous nous contenterons d'écrire que rien n'y manquait et qu'il était fort galamment servi.

M. Forget est un irréprochable régisseur général de la table ; il entend à merveille cette mise en scène dont vous connaissez l'importance. "Dis moi ce que tu manges, je te dirai qui tu es," c'est l'axiome de Brillat-Savarin.

Et bien, si nous faisions le tableau graphique de ce qui ornait cette table, coquettement dressée, vous auriez là meilleure idée des dineurs qui étaient là. Nous avons rapporté de cette petite fête l'impression qu'il serait vraiment dommageable Forget réalisât le projet qu'il a formé, nous annonce-t-on ; celui de vendre le restaurant qu'il dirige. En effet il y a là un problème : donner du bon, et des prix les plus modiques.

Ce parti lui serait conseillé, semble-t-il, par le nouveau genre d'affaires dans lequel il s'est lancé récemment : l'agence des produits du crû que nous avons nommé plus haut.

Nous aimons à le constater, son entreprise est chose excellente. La vogue ne s'obtient pas en un jour, sans nul doute ; pourtant le stage de Forget promet d'être relativement court ; la clientèle lui arrive rapidement, avec continuité ; ceux qui viennent à lui, y reviennent, et c'est là le meilleur éloge qu'on puisse écrire.

Cette popularité, gagnant de proche en proche, n'a rien pour nous surprendre.

Les vignobles de la Californie se boniffient avec le temps, cela va de soi ; mais la ne se borne pas le progrès si manifeste et qui s'affirme par une vente aux Etats-Unis et par une exportation allant toujours en voie ascendante.

Ce progrès n'est donc pas dû seulement aux rigueurs s'atténuant en âge, à d'excellentes conditions climatériques ; il le faut attribuer encore, attribuer surtout à l'expérience acquise, et aux vignerons qui accourent de toutes parts vers le Sacramento, venant de la France, de l'Italie, de la Hongrie, de l'Espagne, de l'Allemagne.

Ils finiront par faire là-bas comme au Congrès de viticulture, qui s'ouvrit ici à Lucier à aucun autre pays, et qui voudra à ce continent une ressource nouvelle et d'un prix incalculable.

En attendant, il est déjà, dans le grand Etat en direction des cents de renom, et parmi ceux là il faut citer au premier rang ceux du Tokalon dont M. Forget, seul, reçoit les produits excellents, vins et eaux de vie.

Et s'agissant hier, nous le répétons, d'en substituer, de déguster diverses qualités en stock, et nous l'écrivons sans les regretter, il a été des plus favorables. "Nous croyons pouvoir affirmer que nul ne reçoit de la Californie des quantités supérieures à celles que dépôte M. Forget.

Son vin blanc surtout est de ceux que l'on peut vanter, sans crainte d'être contredit. Il est limpide, corsé, d'un bouquet fin à le faire prendre pour du Sauterne de une ligne. C'est bon le raisin que, on savoure dans ce vin habilement élaboré et qui jusqu'ici n'est sévéré de cette détestable compagne que l'on nomme l'adulteration. Donc en toute sécurité, nous le recommandons. Le Tokalon est un compatriote distingué, qu'il faut soutenir, vulgariser ; une fois connu, on en cultive la connaissance.

Théâtre de l'Opéra.

C'est demain que commence la nouvelle année. Dieu vous la fasse souriante, bonne, sans aucun de ces vides qui viennent à l'improste comme des épouvantements et qui, en une minute, font briser tant de bonheurs.

Cette journée est radieuse entre toutes pour les heureux ; c'est, avant tout, celle des enfants. Elle est aussi, elle est surtout pour eux une sorte de trêve des colères, des grondées quelques heures tout leur est jour, tout leur est sourire.

C'est le pays de Cocagne qui se réalise ; le monde leur semble une immense bonbonnerie, la région des friandises et des pingts. Il y a plaisir à les voir s'y ébattre. A cette date surtout on envie la richesse, non pas pour soi-même, mais pour donner à ces délicieux petits êtres, pour, aller au devant de leurs moindres caprices.

La direction de l'Opéra a pensé à eux ; pour eux si bonne partie, elle donne sa Matinée de ce jour.

En effet elle s'ouvrira et y chantera *La Traviata*, mais encore il y aura distribution de jouets pour les enfants. Les caisses bien garnies sont là qui les attendent, à tous ce Sésame s'ouvrira au premier appel.

Ce n'est pas tout ; chaque dame, chaque jeune fille recevra, en entrant, un charmant souvenir.

N'oublions pas de dire que dans le troisième acte de la *Traviata* sera intercalé le ballet du dernier acte de *Carmen*.

Le soir, troisième représentation de *Hinc Illæ Lacrimæ*, qui, hier, obtenait un succès très marqué et légitime.

La salle était pleine, et, tout le long de la pièce, c'était un courant de rire, du haut en bas.

Les études de *Norma* se poursuivent sans relâche ; nous aurons bientôt cette reprise avec Mlles Remelli, Dérivis, MM. Van Loo et Vernouillet.

THÉATRE ST CHARLES.—Nous ne sommes point surpris du chiffre élevé de recette que réalise chaque soir le drame *Cricket on the hearth*. Le Star Dramatic Company y met tout ce qu'il a, et l'on sait que le talent ne jamais point à cet ensemble.

L'ouvrage sera encore le spectacle de ce soir et de demain, en matinée et en soirée.

Prochainement, première représentation de *Folse shame*, comédie-drame.

GRAND OPERA HOUSE.—La troupe de Litt et Lee poursuit son succès dans le drame à spectacle ; *Lights O'London*. Cette pièce, après avoir fait son tour d'Angleterre, a fait aussi celui des Etats Unis, avec la même vogue.

Elle nous est revenue avec une mise en scène entièrement nouvelle, des décors peints habilement et une troupe qui mérite les sympathies du public. Elle les a obtenues du reste ; depuis dimanche dernier c'est devant un auditoire invariablement nombreux que se joue ce grand drame.

Ce soir, septième représentation.

ACADÉMIE DE MUSIQUE.—La première représentation de *Love and Reason* a été chaleureusement applaudie hier. La seconde en aura lieu ce soir ; les deux rôles principaux seront joués par Mlle Louise Rial et M. Well S. Marion, auteur de la pièce.

Après demain dimanche, première soirée de Mlle Myra Goodwin dans la comédie-drame de E. E. Kidder : *Sis*.

THÉATRE FRANÇAIS.—Encore du Shakespeare ce soir ! *Othello*, avec Mlle Louise Beaudet et M. D. E. Bandmann, dans les rôles de Desdémone et du Maure.

Demain en matinée, *East Lynne*, et le soir, *Les Frères Corses*.

La semaine prochaine, répertoire entièrement nouveau.

Actualité.

Un pauvre diable, d'une maigreur invraisemblable, est devant le tribunal correctionnel.

—Votre état ? demande sévèrement le président.

Le prévenu, mélancoliquement :

—Professeur de jeûne, mon magistrat.

—Connaissez-vous la nouvelle valse de M. X....

—Parfaitement, je l'ai entendue il y a deux ans ; mais elle n'était pas encore de mon goût.

CHRONIQUE DE LA VILLE.

Nouvelle-Orléans, 31 décembre 1886.

Indications.—Pour la Louisiane, plus frais du sud, plus chaud.

Température du 30 décembre 1886.

Thermomètre de R. Soniurz, Opticien, No 121, rue Royale.

	Fahrenheit	Centigrade
8 heures du matin	59	15°
Midi	60	15°
3 P. M.	60	15°
6 P. M.	58	14°

Nlle-Orléans, 30 décembre 1886, 2 p. m.

Température (Fahrenheit) dans les villes suivantes :

Atlanta	62	Nashville, Tenn	32
Augusta, Geo	52	Pittsburg, Pa	27
Savannah, Geo	70	Cairo, Ill	26
Mobile, Ala	60	Davenport, Iowa	15
Montgomery, Ala	58	Dubuque, Iowa	14
Vicksburg, Miss	61	Keokuk, Iowa	16
Galveston, Tex	62	La Crosse, Wis	4
Indianola, Tex	—	St-Louis, Mo	28
Shreveport, La	50	St-Paul, Minn	2
Corsicana, Tex	—	Leavenworth, Kan	17
Chattanooga, Tenn	54	Omaha, Neb	16
Cincinnati, O	37	Yankton, D. T	11
Louisville, Ky	41	Key West, Fla	80
Memphis, Tenn	36	Nlle-Orléans, La	50

MARIAGES, NAISSANCES ET DÉCÈS

Inscrits au Bureau de Santé dans les dernières 24 heures.

Mariages.

John Sill à Mlle Margaret Lolman.
Frank Manito à Mlle Carmelita Grijalva.
James Brown à Mlle Lily White.
Valentin D. Stein à Mlle Geneva E. J. Wheeler.
Richard A. Ogilvie à Mlle Florence Flower.
William Johnson à Mlle Louise Register.
William Rivers à Mme Lily Adam.
James Kenney à Mlle Louise Albert.
J. Emile Rivoire à Mlle Maria Marty.
John Henry Nelting, Jr., à Mlle Regina Schwartz.
Martin Nicholson à Mme Elizabeth Stille.
Nicholas Nash à Mlle Cora Moore.

Naissances.

Mme Thos. G. Bayliss, un garçon.
Mme Galileo P. Hyver, une fille.
Mme Frac. G. Kodil, une fille.
Mme Jean Bordes, une fille.
Mme Julius Meyer, un garçon.
Mme Willie E. Rouz, une fille.
Mme Jean Sangasson, un garçon.
Mme John Schleinger, Jr., une fille.
Mme Antonio Ciaccio, une fille.
Mme W. M. Phillips, une fille.
Mme Moses Spriggs, une fille.
Mme Andrew Hirt une fille.
Mme William M. Cosgrove, jumeaux.
Mme Candido Carero une fille.
Mme Bertholomew D. Descalzo, une fille.

Décès.

Mme Ann Fahey, 62 ans, rue Fulton, près Ste Marie.
Mme Veuve Ellen O'Donnell, 46 ans, 52 rue St-Thomas.
Henry Brown, 4 mois, 148 avenue Washington.
Jean Williams, 6 mois, 82 rue St Pierre.
Daniel A. Wagner, 15 ans, encaisseur Bourgogne et Indépendance.
Laurent Lorti, 52 ans, 434 rue Bourgogne.
Harry Minor, 38 ans, 147 rue Sud Franklin.
Allen L. Coate, 57 ans, 21 rue Washington.
Mme Veuve Louisa Hosch, 70 ans, 118 rue Première.
James S. Marston, 52 ans, 190 rue Erato.
L. M. Roncas, 60 ans, 1-8 rue Mandeville.
Joseph Williams, 70 ans, encaisseur Broad et Orange.
Thomas Ryan, 70 ans, Hôtel-Dieu.
Mme Friedrichs Gross, 61 ans, 449 rue Donaldson.

Ventes inscrites aux bureaux de l'auditeur des aliénations :

MM. David Andrew Hackney et Robert Henry Hackney au Dr Gustavus Devron, 1— un morceau de terre dans la 5me district, face au fleuve Mississipi ; 2—une autre portion de terre dans le même district, $1,683.

Mme Angel Izquierdo à Albert M. Silbernagel, une portion de terre dans le 5me district, dans l'Ilet borné par les rues Jackson, Madison, Homer et Monroe, $600.

Edward M. Furlong au Louisiana Homestead Association à Edward Michael Furlong, un terrain dans le 1er District dans l'Ilet borné par les rues Market, Chippewa, Annonciation et Felicity $1,300.

Mme Emile Vergnes au Eureka Homestead society un terrain dans le 2me District borné par les rues Esplanado, Marais Villeré et la prolongation de la rue Quartier $3,875.

Eureka Homestead Society à Emile Vergnes, un terrain dans le 2me district dans l'Ilet borné par les rues Esplanade, Marais, Villeré et la prolongation de la rue Quartier, $5000.

Alfred Marchand à David H. Morey, deux terrains dans le 1me district, dans l'Ilet borné par les rues St. Charles, Prytanée, Sixième et Septième, 6900.

Mme Vve Michael Quirk au Commercial Homestead Association, un demi Ilet dans le 6me district, dans l'Ilet borné par l'Avenue Peters les rues Octavia, St. Denis et St. Patrick, $1,050.

Charles Cook à William Decker, un terrain ou portion de terre dans le 3me district, dans l'Ilet borné par les rues Congrès, Bourgogne, Romparts et Independance, $400.

C. F. Ladd à Paul Jones, une portion de terre dans le 1er district, dans l'Ilet borné par les rues Prieur, Johnson, Peridido et Gravier, $1,600.

Succession de Mme M. Farrell et als à John Farrell, un terrain dans le 1er district, dans l'Ilet borné par les rues Tchoupitoulas, Constance, St. Joseph et Delord, $800.

John Brennan à Mme B. Kroiger, un terrain dans le 1er district, dans l'Ilet borné par les rues Palmyre, Banks, le Passage Jane et Broad, $75.

Cour Civile de District.—Enoch Tolton contre Mme Lizzie D. Clark, personnellement et comme tutrice.—Procès pour $24,564-61 dû pour honoraires de l'avocat qui a défendu ses droits devant le Congrès relativement à la perte du steamer "Belle, propriété du mari de la défenderesse.

Le bateau a été détruit en 1865, alors qu'il était au service des Etats Unis.

Dans sa pétition, la demanderesse déclare qu'il avait passé avec la défenderesse un contrat, par lequel le tiers de la somme qui lui serait accordée lui reviendrait de droit.

Une somme de $65,000 a été allouée à Mme Lizzie D. Clark, qui refuse d'en remettre le tiers à son avocat, violent ainsi son contrat.

James A. Renshaw, tuteur, contre la New Orleans Cremation Society.—Procès pour $1162 garantis par une hypothèque.

L'Etat ex rel Mme C. Kaiser contre le Recorder des hypothèques.—Procès pour obtenir l'annulation d'une inscription de taxes.

Frank Roiar contre Morris McGraw et femme.—Procès pour $2176 de dommages et la valeur d'un mur mitoyen qui sépare la propriété du demandeur de celle du défendeur.

Walta Pugh contre Marie Anne Levi.—Procès pour $7500 garantis par une hypothèque.

Henry Black contre Léon Klotz.—Procès pour moins de $1000.

Paul L. Singer demande l'émancipation.

Mme Lucie Dauga demande l'autorisation d'emprunter de l'argent.

Les successions de M. et Mme Manuel Flores, Margareta Jengens et Allen L. Coat, sont ouvertes.

Victor Bero contre Jean Cadillon. Le défendeur, défaillir du demandeur, a obtenu du juge Lazarus l'autorisation de confisquer à Victor Bero, quatre fûts de vin évalués $250.

Cour criminelle de district—Section A, Juge Roman.

Le décret de la cour suprême accordant une nouvelle audition de cause à Denis Corcoran, reconnu coupable de meurtre, a été enregistré hier.

Maria Stein a été reconnue coupable de léger vol.

Section B, Juge Baker.

John Simmons, port d'armes cachées, 10 jours de prison du paroisse.

Henry Whitey, léger vol, 18 mois de pénitencier.

Angelo Ferrieé, accusé d'avoir fait circuler de la fausse monnaie. L'accusation est retirée.

Cour du Recorder Davey.—John Wiles, voies de fait, renvoyé devant la Cour Criminelle sous caution de $250.

Laura Howard et Lucinda Simms, voies de fait, même décision de la cour.

Cour du recorder Burthe.—E. Cheval, Vincent Borgio et Andrew Thomas, voies de fait, $250 de caution chacun.

Eléonora Taylor et Daniel Hughes, vol, $250 de caution chacun.

Geo. Brown, allures suspectes, $20 ou 30 jours.

Arrêtés—L'officier J. Cahn, aidé du Capitaine W. Conners et de l'officier J. Delehanty, ont fait mercredi à 11 heures 15 du soir au coin des Allées Natchez et de la Banque, une perquisition dans un immeuble inoccupé où ils avaient vu pénétrer un individu. Ils en ont trouvé trois nommés B. Riley, C. Colline et C. Redmont. Ils les ont arrêtés et conduits à la 1re Station.

Cet immeuble étant situé sur le derrière de la quincaillerie de J. Bruns & Fils, et les voleurs se préparaient à y pénétrer un forçant une porte de communication.

Coup de pied.—Un nommé Alexandre Bergamini, qui habite rue S. Peters, No 230, a reçu, mercredi, au coin des rues Canal et Rocheblave, un coup de pied de mule. Il a été transporté chez lui. Sa blessure est sans gravité.

Arrestation.—Un italien du nom de Vincent Borgio, camelot de son état, a été arrêté mercredi, à 9 heures 50 du soir, au coin des rues Dauphine et St-Pierre, sur une accusation de voies de fait portée contre lui par une nommée Fanny Loeb.

Maison Mercier.—Les messieurs Mercier nous prient d'annoncer que leur magasin situé à l'angle des rues Bienville et Dauphine, restera ouvert tous les samedis soir jusqu'à dix heures désormais, et n'ouvrira plus le dimanche. Les nombreux habitués de l'aucienne et honorable maison applaudiront à cette louable mesure administrative et les employés ne protesteront certainement pas, car le dimanche sera pour eux une journée toute de repos.

Compagnie d'Assurances du Peuple.—Voici le résultat de l'élection de Directeurs que vient de tenir la Compagnie d'Assurances du Peuple :

MM. E. Pragst, M. Popovich, B. Salloy, M. Abascal, D. Hughes, A. D. Finley, Théo. L. Sugg, Chas. Stiegler, O. Trumpy, F. Thormaehlen, N. Seibel, Peter Hinize, A. Walz, P. Aufmkuik, M. Vondenbunk, H. Schroeder, A. Bartho-lomew, A. Haber, S. M. Miller, Geo. Ellis, O. A. Schneidau, Geo. C. Behne, A. Xiques, B. Campiglio et Frank Barker.

Aurora Asociacion.—La Aurora Asociacion Cubana de Beneficencia Mutua a procédé, mercredi soir, à l'installation de ses officiers pour l'exercice de l'année 1887.

Cette association qui n'a cessé de progresser rapidement depuis sa fondation, n'est à dire depuis deux ans, voit s'augmenter chaque année le nombre de ses membres.

Ils sont maintenant 150 qui ont parcouru mercredi soir en corps, les rues de la ville, donnant des sérénades à leurs officiers et aux divers journaux. De retour à leur salle de l'Union Française, ils ont fait honneur à un magnifique punch qui les y attendait, et ont bu à la santé des élus et à la prospérité de l'association. Nous nous associons à leurs vœux.

Les officiers sont messieurs :

Président—Jos. Echezabal.
Vice-Président—Esteban Riquelmy.
Secrétaire aux minutes—J. M. Frayle
Secrétaire aux finances—Jos. Mendoza.
Trésorier—Felipe V. Quesada.
Grand maréchal—N. P. Ruano.
Médecin—M. E. Hincka.
Entrepreneur de pompes funèbres—Frantz & Schoon.

Renversé.—Hier à 2 heures 30 de l'après-midi, un enfant de 6 ans, nommé Walter Cook, traversait la voie publique au coin des rues Baronne et Erato lorsqu'il a été renversé par un wagon conduit par un Italien du nom de Domingo Martilla.

L'enfant a été dangereusement blessé ; il a été transporté chez ses parents, rue Baronne No. 360, où il a reçu les soins du Dr Monnett.

Martella, qui avait pris la fuite, a été arrêté peu après au coin des rues Magnolia et Erato.

Vol.—Les Nos. 302, 304 et 306 de la rue des Magnolias, étant restés inoccupés après l'incendie du 22 qui les a détruits en partie, et personne n'ayant été préposé à la garde de ces immeubles, les voleurs ont eu le loisir de faire main basse sur les objets épargnés par le feu ; ainsi ont-ils fait. Ils se sont approprié 8 portes, 1 porte d'entrée, 1 paire de contrevents, 5 cadres de portes, 1 porte à coulisses, des clefs, 1 hangar, 2 clôtures, des tuyaux de gaz, etc.

Enfin, le propriétaire, M. Powell estime sa perte à $136.

Vol.—On a arrêté et incarcéré, à la 4me station, une négresse du nom de Eleonora Taylor, qui était accusée d'avoir volé une paire de boucles d'oreilles évaluées $5, en rangeant la chambre de Tilly Gernsbasher, encognure Trémé et Douane.

Eleonora a été fouillée à la station de police, mais on n'a pas trouvé sur elle les susdites boucles d'oreilles.

Autre vol—Dans la nuit de mardi dernier, 28 décembre, des inconnus qui ont pénétré chez M. James Lowe rue Harmonie No 184, en forçant les contrevents d'une fenêtre de façade dont ils ont brisé une vitre, ont volé du linge de table pour une somme de $25 environ.

Accident.—Mercredi soir à 8 heures, le jeune Jeff. Robinson, âgé de 10 ans, était à la recherche de sa mère au coin des rues Rocheblave et Orange lorsqu'il a trébuché contre une clôture en fil de fer barbelé, tombe sur le trottoir. Une des pointes en lui a pénétré dans la gorge et ne lui a fait qu'une blessure sans aucune gravité. Il n'est pas parait il le premier accident de ce genre qui ait été causé par cette clôture ; aussi va-t-on prendre des mesures immédiates pour la relever et la remettre en état.

L'enfant a été transporté chez ses parents, rue Lapeyrouse près Bourgogne.

Affaire Lazarus.—L'affaire du juge Lazarus, vice-président de la Cour Suprême, c'est-à-dire marchandage avec la Cour Suprême

Toutes les personnes qui ont signé la pétition, pour demander sa suspension, plusieurs témoins à charge dont les noms suivent apparaîtront à la Cour de Lafitte et feront, parait-il des témoignages d'une grande importance.

Ce sont MM. R. R. Walker ex-chef de police ; l'ex maire W. J. Behan et son secrétaire Chas. J. Walker, John F. Sickfort, Bureau du Shériff, MM. J. Ward Gurley, A. J. Lewis et E. Sabatier avocats, Aug. Sanson No 289 rue St Pierre, Dr D. R. Boisseau, M. A. McDonnell, chef adjoint, et George F. Carelar, greffier du docket de la Cour Civile de District, Chas. Chaffe, 51 rue Union ; R. H. Lea, Bourse en coton et Alphonse Rabouin, Jr., 128 rue Dauphine.

Mort à la prison de paroisse.—Un nommé Sam Brewer qui purgeait à la prison de paroisse une condamnation de 8 mois qui lui avait été infligée pour blessures, est mort mercredi. Il a été inhumé à Potter's field.

Sam Brewer était âgé de 21 ans.

Ivresse.—Un nègre du nom de L. D. Hadley, qui passait mercredi en état d'ivresse au coin des rues Franklin et Douane, a donné un violent coup de poing à travers une vitrine et s'est coupé l'artère. On a dû le transporter à l'Hôpital.

Commencement d'incendie.—Hier, à 6 heures du matin, un commencement d'incendie se déclarait dans la chambre de Mme Farrell, rue Degades No 129 ; quelques vêtements ont brûlé ainsi que quelques machines appartenant à B. Moses.

Le feu a été mis par des morceaux de charbon de terre incandescents ; il a été éteint par la patrouille d'incendie.

Sous caution.—J. J. McFarlane a été arrêté pour avoir blessé Robert Desposito. Et remis en liberté sous caution de $10,000. La caution a été signée par plusieurs personnes, à savoir :

Antonio Heyt, 55 rue Nord Peters, $1000 ; Pat Sullivan, 102 Sud Dauphigny, $1000 ; Dominique Virgets, 150 Sud Romparts, $2000 ; Philip Hirsch, 35 Nord Front, $1000 ; Geo. A. Chipolla, 160 Washington, $2500 ; Geo. W. Boutcher, 158 St. Charles, $2500.

Paragraphes.—David Burke, qui avait volé, le 10 novembre 1885, 212 paires de souliers à la Maison de Refuge, et qui a été condamné le 20 août dernier à un an de prison de paroisse, vient de demander son pardon.

—L'affaire des officiers J. Moberry, H. F. Evans et John Sontag qui ont tiré le 25 septembre sur le Chinois Hung Lun, devait recevoir une instruction préliminaire devant le Recorder Burthe, mais l'absence de l'Assistant attorney de district a nécessité le renvoi de l'instruction.

—Un négrillon du nom de W. Calier qui a été brûlé au ventre à Pontchatoula, le 15 de ce mois, est mort mercredi, à l'Hôpital de Charité.

ESPAGNE.—Une dépêche de l'agence Havas, de Madrid, 19 décembre, annonce qu'après sa réception au palais, M. Cambon a eu une longue conférence avec MM Sagasta et Morat.

A la Chambre des députés, la discussion sur la politique générale a continué. M. Balmeron a déclaré que le système de répression est dangereux, car il peut faire éclater un mouvement républicain. Il a ajouté que le parti républicain conservera son attitude belliqueuse tant que subsistera l'intransigeance des conservateurs.

M. Gamazo, ancien ministre des colonies, a repoussé énergiquement les attaques de M. Balmeron et lui a demandé s'il est partisan de la légalité ou s'il se range aux côtés de M. Ruiz Zorrilla, qui se fait un jouet de l'honneur de l'Espagne. (Applaudissements).

Le 15, à la Chambre des députés, M. Canovas a prononcé un long discours. Il veut la liberté compatible avec la monarchie. En défendant l'autorité, a-t-il dit, nous défendons la liberté.

Il a ajouté qu'à son avis il n'était pas possible de changer la forme de gouvernement en Espagne par des moyens légaux, ainsi que le prétendent les républicains modérés.

Les négociations pour le traité de commerce avec les Etats-Unis continuent, mais elles ne seront pas terminées cette année. Comme le *modus vivendi* expire le 31 décembre, on sépare que le cabinet de Washington prorogera l'état actuel pour le temps nécessaire à la conclusion des négociations.

DEPECHES TÉLÉGRAPHIQUES

TRANSMISES A L'ABEILLE

FRANCE.

La France et le Madagascar.

Paris, 30 déc—Le Madagascar a conclu des arrangements pour obtenir un emprunt de $3,000,000 du comptoir d'Escompte de Paris, pendant 25 ans, à 6 pour cent par an, donnant comme garantie les droits de revenu de six des ports du Madagascar. Sur cette somme $2,000,000 seront destinées à payer l'indemnité française. La balance sera dépensée pour l'armée indigène.

Les français évacuèrent Tamatave en janvier. Les relations du ministre-résident avec le gouvernement du Madagascar ont été pendant quelque temps très tendues, à cause de son insistance pour maintenir un protectorat français sur le pays.

Les ambassadeurs malgaches sont partis pour l'Europe.

Rente française.

Paris, 30 déc—Le trois pour cent est coté à 82 francs 27 1/2 centimes.

Le général Boulanger.

Paris, 30 déc.—Les organes du gouvernement ont publié que le général Boulanger n'a point, comme on l'a prétendu, réduit le budget supplémentaire de l'armée, de $60,000,000 à $10,000,000.

En rapprochant ce fait de la liste, que publie le "Journal officiel" des nominations faites par le ministre d'officiers supérieurs au commandement des forteresses françaises, on y trouve une preuve nouvelle que la guerre n'est pas éloignée.

On se demande avec curiosité ce que l'Allemagne pensera du décret du général Boulanger, par lequel il annonce ces nominations et confère au général Thibaudin, commandant la garnison de Paris, le nouveau grade de commandant supérieur de la défense nationale.

Le correspondant du journal "London Times."

Londres, 30 décembre—Le correspondant du journal "London Times" affirme qu'il a reçu avis d'une source autorisée que la Russie et l'Allemagne ont signé une alliance formelle il y a déjà quinze jours.

Le Czar, ajoute le correspondant, a pris cette décision à cause de l'attitude annoncée par le comte Kalnoky, ministre des affaires étrangères. Austro Hongrois, à l'égard de la Russie, et de la pensée qu'on avait que M. Floquet serait nommé premier ministre de France.

Le correspondant conclut en disant que tout cela indique que l'alliance projetée entre la Russie et la France n'était qu'une chimère.

Lord Hartington

Londres, 30 déc—Lord Hartington refuse de faire partie du cabinet.

La délégation Bulgare.

Londres, 30 déc—Les dépêches ont été à Lord Iddesleigh que le Prince Ferdinand refuse de reconnaître le prince Nicholas mais qu'il n'a pas refusé de le faire.

Lord Iddesleigh a communiqué ces assurances à des délégués qui se sont rendus chez lui avec les bulgares.

Le Secrétaire de la Guerre d'Angleterre.

Londres, 30 déc—Le Hon. Mr. Stanhope secrétaire de la guerre a été réélu à la Chambre des Communes.

Lord Hartington et MM Chamberlain et T. J. Goschen.

Londres, 30 déc—Lord Hartington, Joseph Chamberlain et Goschen ont été réélus membres du Parlement. Lord Hartington a été réélu sans opposition. Chamberlain a été réélu par une majorité considérable.

Les membres du Cabinet anglais

Londres, 30 déc—Les membres du cabinet se réunissent ici aujourd'hui. Le comte de Iddesleigh va demander à assister à la réunion. On s'attend à ce que la question irlandaise occupera la plus grande partie de la discussion du Parlement.

Démenti donné par un attaché militaire à St Petersbourg.

Berlin, 30 déc—Le major attaché militaire d'Allemagne à St Petersbourg a reçu du télégraphe dans lequel il traite comme mensongères les bruits qui accusent le Czar d'avoir fait des sur-ces.

L'Empereur Guillaume

Berlin, 30 décembre—L'empereur a tenu cours à dîner à l'ex-ambassadeur Schweinitz, l'attaché de cour et l'ambassadeur Sickfort. Parmi les invités se trouvaient ces hauts fonctionnaires de la Cour, tous les attachés militaires et les chefs des départements ministériels.

Pendant les bois de Noël comprenant se montra à plusieurs reprises au balcon de son palais et salua le peuple accourut en masse pour le voir. A chaque fois que paraissait l'empereur il était acclamé par des vivats prolongés. Sa santé paraît être bonne.

La Gazette de Cologne—Le nouveau bill militaire.

Berlin, 30 déc—Le Col. Von Kusch, chef d'état major du 14ème corps d'armée et le Col Von Beck, chef d'état-major du 15ème corps d'armée actuellement à Bade et en Alsace se rendront à Berlin afin d'assister à la formation des nouvelles troupes conformément au nouveau bill militaire.

Toutes les garnisons situées sur la frontière occidentale seront renforcées. La Gazette de Cologne dit que la rumeur mise en circulation au sujet de la prochaine mobilisation de l'armée de réserve est sans fondement. On a simplement adopté un nouveau moyen de transport par chemin de fer au nord et au sud de l'Allemagne.

La même feuille ajoute que certaines manœuvres seront faites prochainement. La fabrique d'armes d'Amberg vient de livrer la commande qui lui avait été faite dévorabiles à répétition, pour l'armement des troupes bavaroises actuellement en Alsace.

Herr Liebrecht

Berlin, 30 déc.—Herr Liebrecht écrit au Leipzic Zeitung, afin de démentir le bruit que le but de son voyage aux Etats-Unis était de réaliser certaines sommes d'argent pour les élections en Allemagne. Il dit que son but unique était de propager les doctrines du socialisme et qu'il a réussi au delà de ses espérances.

Il ajoute que ses amis ont promis de lui faire parvenir, à la veille des élections, les fonds nécessaires au triomphe des socialistes.

Le Général Kaulbars.

St. Pétersbourg 30 déc.—Le général Kaulbars a été attaché à l'état major du Grand Duc Vladimir, frère du Czar.

Incendie—Plusieurs victimes

Lisbonne, 30 déc.—Cinq personnes ont été tuées et un grand nombre de pompiers blessés, à un incendie qui a eu lieu aujourd'hui, et qui a détruit un îlot de résidences en cette ville.

Tempête de neige.—Choléra.

Valparaiso, 30 déc., via Galveston—Des télégrammes de Los Andes rapportent des pluies torrentielles et une tempête de neige en cet endroit.

Le choléra à Mendoza a diminué. Mardi on a constaté 44 nouveaux cas et 18 décès.

M. Michael Davitt

San Francisco, 30 déc—Le mariage de M. Michael Davitt et de Mlle Mamie Zora a eu lieu ce matin, à Oakland.

Le Herald—Sir John MacDonald.

New York, 30 déc—Une dépêche spéciale d'Ottawa, Ont., au journal Herald, dit : "Pas un membre du Cabinet de Sir John MacDonald n'était visible hier. La plus grande excitation régnait ici toute la journée, relativement à la victoire remportée par les libéraux aux récentes élections dans la province Ontario. De cette élection dépend le sort de l'administration de Sir John MacDonald à la prochaine élection fédérale.

Celui-ci et quatre membres de son cabinet ont travaillé activement, faisant depuis les derniers mois des discours dans toute la province, en faveur de Meredith, le chef de l'opposition, identifiant ainsi la politique fédérale avec la politique provinciale.

Le résultat a été, qu'au lieu de battre le libéral Mowatt, on a augmenté de 58 pour cent la majorité sur Meredith.

Cette victoire signifie la défaite de Sir John MacDonald. La perspective maintenant est que les élections du gouvernement seront ajournées jusqu'au dernier moment, probablement jusqu'en septembre prochain.

Le Canada Southern M. R.

New-York, 30 déc—Les directeurs du Canada Southern ont déclaré un dividende de 1 1/2 pour cent.

WASHINGTON.

Les dernières préparatifs pour les funérailles du Général Logan.

Washington, 30 déc—Les restes du général Logan sont encore dans la chambre mortuaire.

Le haut du cercueil dans lequel repose le défunt est formé d'une immense glace qui laisse voir le corps dans toute sa longueur. Sur le cercueil l'on voit une plaque d'argent avec l'inscription suivante :

"John A. Logan—Sénateur des Etats-Unis—Né le 9 Février 1826—Mort le 26 Décembre 1886."

L'appartement est littéralement jonché de fleurs.

Washington, 30 déc—Dès la première heure, les ouvriers étaient occupés à draper de deuil la vaste rotonde du Capitole et à ériger le catafalque, sur lequel doit être placé le cercueil. Sur ce même catafalque ont été déposées les dépouilles mortelles des Présidents Lincoln et Garfield, du Chief-Justice Chase et du Représentant Thad. Stevens.

L'épaisse draperie de deuil qui le couvre, a été trouvée dans une des cryptes du Sénat avec une inscription qui dit qu'elle a servi à recouvrir le catafalque lequel reposait le cercueil du président Lincoln ; et il a été jugé convenable de s'en servir pour y placer les restes d'un autre fils distingué de l'Illinois.

Tous les préparatifs étant terminés, à 11 heures l'entrepreneur de pompes funèbres et ses aides se sont retirés de la maison mortuaire en laissant près du corps que la famille du défunt. A la tête du cercueil l'on voyait le drapeau des Etats-Unis, entouré de rubans blancs, de roses blanches et de branches de palmier.

C'est le fils unique du gén. Logan qui a accompli cette douloureuse et pieuse mission, en dernier témoignage d'amour et de respect pour l'illustre mort. On a ensuite ouvert toutes les portes, et la veuve, appuyée sur le bras de son fils, suivie de sa fille, de son gendre, de son petit-fils, de membres de la famille et d'amis intimes du défunt au nombre de quinze ou vingt, sont entrés.

Mme Logan, étouffée par les sanglots, s'est agenouillée près du cercueil ; le pasteur a alors récité des prières. A la fin de celle-ci le fils du mort relevé tendrement sa mère et l'entraîna presque évanouie loin de la chambre mortuaire où le vide allait se faire bientôt pour toujours.

Le Comité congressional a alors pris charge de la dépouille pour la conduire au Capitole, escorté par une foule silencieuse.

Vers dix heures 500 personnes étaient réunies dans la rotonde du Capitole, et pourtant on n'attendait pas le corps avant midi et demi. A midi il y avait 1,000 personnes qui attendaient patiemment l'arrivée du cortège funèbre, qui n'est arrivé au Capitole qu'à une heure et demie. L'intérieur du vaste dôme était drapé de noir et un immense catafalque était érigé au centre de la rotonde.

A l'arrivée du corps au Capitole on prit des dispositions de se retirer. A 2 heures on ouvrit de nouveau les portes, après avoir retiré le couvercle du cercueil ; un grand nombre d'hommes d'honneur autour de celui-ci et le public fut admis.

Le comité national qui a chargé des préparatifs pour les funérailles, a lancé les ordres suivants pour demain :

(Suite au bas.)

Les Sénateurs, Représentants et autres personnes ayant droit à un [illegible] de délib